



Dossier de presse

Ouverture du Centre Médico-psychologique et du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) Jacques Prévert

52, rue Jules Guesde (Alfortville)

Pôle de psychiatrie infanto-juvénile du Val-de-Marne 94i03/04



Septembre 2016

Contact Presse : Service communication des Hôpitaux de Saint-Maurice
14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice
s.bodeau@hopitaux-st-maurice.fr
Tél. direct : 01 43 96 65 20

www.hopitaux-saint-maurice.fr – [facebook/HopitauxdeSaintMaurice](https://www.facebook.com/HopitauxdeSaintMaurice) – [Twitter @HopStMaurice](https://twitter.com/HopStMaurice)

SOMMAIRE

1 - Le CMP d'Ivry et le CATTP Jacques Prévert de Charenton s'installent à Alfortville

<i>Le contexte</i>	3
<i>L'organisation et les missions du CMP</i>	3
<i>L'organisation et les missions du CATTP Jacques Prévert</i>	3
<i>Des structures intégrées dans la cité</i>	4
<i>Des équipes pluridisciplinaires</i>	4

2 – Les Hôpitaux de Saint-Maurice

<i>Repères (chiffres 2015)</i>	5
<i>Zoom sur les activités de psychiatrie</i>	5

3 – Présentation détaillée du pôle 94i03/04

<i>Organisation de la psychiatrie en France</i>	6
<i>Zone d'action du pôle 94i03/04</i>	6
<i>Nos jeunes patients</i>	6
<i>Organisation du pôle 94i03/04</i>	7
<i>Un travail de réseau</i>	8

1 – Le CMP d’Ivry et le CATTP Jacques Prévert de Charenton s’installent à Alfortville

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) d’Ivry-sur-Seine et le Centre d’Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) Jacques Prévert de Charenton-le-Pont se sont installés dans leurs nouveaux locaux situés au 52 rue Jules Guesde à Alfortville en février 2016.

Ce projet a été rendu possible grâce à l’acquisition des locaux par les Hôpitaux de Saint-Maurice avec le soutien de la mairie d’Alfortville.

Après 13 mois de travaux et deux millions d’euros d’investissement pour l’aménagement des locaux, ces structures sont inaugurées le 29 septembre 2016 par Luc Carvounas, Maire d’Alfortville, Sénateur du Val-de-Marne, en présence de Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Le contexte

Ces deux structures extra-hospitalières sont des unités du Pôle 94i03/04 des Hôpitaux de Saint-Maurice. Créé en octobre 2010 par la réunion des secteurs 3 et 4 de psychiatrie infanto-juvénile du Val-de-Marne, ce pôle répond aux besoins de prise en charge des troubles psychiques des enfants et des adolescents de 11 communes du Val-de-Marne (présentation détaillée p. 6).

L’organisation et les missions du CMP

Le Centre Médico-Psychologique accueille des enfants jusqu’à l’âge de 18 ans avec leurs parents, résidant à Alfortville ou à Ivry-sur-Seine et présentant des difficultés psychologiques, relationnelles ou scolaires.

C’est un lieu de prévention, de consultation, d’évaluation et de soins qui accueille en première intention les demandes émanant des parents parfois relayés par des professionnels de l’enfance. Cette structure de soins propose à ses jeunes patients consultations, suivis individuels et/ou en groupe.

L’organisation et les missions du CATTP Jacques Prévert

Le Centre d’Accueil Thérapeutique à Temps Partiel est un lieu d’accueil, de soins et d’accompagnement qui permet de recevoir le patient sur un temps plus long qu’une simple consultation. Cet accueil peut se faire en complément des consultations au CMP.

Le CATTP Jacques Prévert accueille les enfants scolarisés âgés de 2 à 12 ans, et leurs parents, résidant à Alfortville, Charenton-le-Pont, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort ou Saint-Maurice, sur indication d’un consultant pédopsychiatre ou psychologue, lorsqu’ils présentent des troubles graves du développement psychique (troubles graves de la personnalité, troubles névrotiques sévères, troubles

dysharmoniques, troubles envahissants du développement) entravant leur intégration scolaire ou sociale.

Le CATTP définit pour chaque enfant un projet de soins individualisé en lien étroit avec les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant et de sa famille (milieu scolaire, social, ...)

Le but est de maintenir l'enfant à l'école, tout en l'aidant dans ses difficultés.

Les soins reposent sur :

- un accueil de l'enfant en groupes thérapeutiques de 5 enfants, 2 demi-journées chaque semaine et animés par trois professionnels de santé (infirmière, éducatrice spécialisée et psychomotricienne).

Différentes médiations servent de support à l'expression des enfants.

- La participation des parents au projet de soins de leur enfant et leur accompagnement sont essentiels. Ils sont reçus au CATTP lors d'entretien médicaux mensuels et lors de rencontres hebdomadaires avec les soignants. Ces rencontres avec l'équipe soignante s'organisent, en fonction de l'âge et de la situation particulière de chaque enfant, en groupe autour d'un goûter ou sur un temps d'échanges individualisés.

Des structures intégrées dans la cité

Les équipes du CMP et du CATTP travaillent en réseau avec les différents partenaires intervenant auprès des enfants accueillis et de leurs familles : sanitaire, éducation nationale et école, milieu éducatif et médico-social, communes, protection de l'enfance et ASE, tribunal pour enfants, ... Ces partenaires sont rencontrés par l'équipe en fonction du projet individuel de l'enfant afin de faciliter son insertion sociale et scolaire.

Des équipes pluridisciplinaires

Les équipes du CMP d'Alfortville et du CATTP Jacques Prévert sont constituées de pédopsychiatres, de psychologues, de cadres de santé, d'infirmières, d'éducatrices spécialisées, de psychomotriciens, d'une orthophoniste, d'une assistante sociale, ainsi que de secrétaires médicales et d'agents de service hospitalier.



2 – Les Hôpitaux de Saint-Maurice

Les Hôpitaux de Saint-Maurice regroupent depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Établissement Public de Santé Esquirol spécialisé dans le suivi et le traitement des troubles de la santé mentale, comprenant également une maternité, et l'Hôpital National de Saint-Maurice (HNSM), établissement de rééducation et réadaptation fonctionnelle de l'adulte et de l'enfant, comprenant également un centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique.

Les Hôpitaux de Saint-Maurice font partie depuis le 1^{er} Juillet 2016 d'un groupement hospitalier de territoire avec le CHS Les Murets spécialisé en psychiatrie et situé à la Queue-en-Brie.

Repères (chiffres 2015)

- Statut : établissement public de santé
- 4 filières d'activité :
 - Maternité de niveau 2A (2^e maternité du Val-de-Marne en nombre de naissances)
 - Centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique
 - Soins de suite et réadaptation enfants et adultes
 - Psychiatrie enfants et adultes
- 590 lits, 287 places et 20 postes de dialyse
- Près de 25 000 patients suivis chaque année en hospitalisation complète, à temps partiel et en ambulatoire (hors consultations) - Plus de 55 000 consultations par an
- 2 330 personnels (effectif moyen annuel) dont près de 10 % de médecins
- 154 millions d'euros de dépenses de fonctionnement

Zoom sur les activités de psychiatrie

- 4 pôles de psychiatrie Adultes :
 - 3 pôles parisiens qui couvrent les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 11^e et 12^e arrondissements,
 - 1 pôle Val-de-Marnais incluant les villes de Saint-Mandé, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Alfortville.
- 3 pôles de psychiatrie Enfants et Adolescents :
 - 1 pôle parisien incluant les 1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 11^e arrondissements.
 - 2 pôles Val-de-Marnais couvrant les villes d'Ablon, Alfortville, Charenton-le-Pont, Choisy-le-Roi, Fontenay-sous-Bois, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Orly, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Thiais, Villeneuve-le-Roi, Vincennes, Vitry-sur-Seine.
- Près de 40 structures extra-hospitalières de proximité réparties sur ces 7 pôles.
- Plus de 93% des patients adultes et la totalité des patients enfants et adolescents suivis dans ces structures de proximité.
- Une unité de soins somatiques
- Un plateau médico-technique sur le site hospitalier incluant une pharmacie, un service d'imagerie médicale et un laboratoire.

3 – Présentation détaillée du pôle 94i03/04

Organisation de la psychiatrie en France

Le système de santé mentale en France est organisé selon une politique de sectorisation géographique. En fonction de son lieu d'habitation et de son âge, une personne est donc prise en charge par un pôle de psychiatrie donné rattaché administrativement à un établissement hospitalier.

Cela quelle que soit la pathologie mentale dont elle souffre.

Toutes les actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et d'insertion sont donc coordonnées à l'échelle d'un pôle par une **équipe pluridisciplinaire** (médecins, soignants, psychologues, assistants sociaux, personnel de rééducation...). Cette équipe intervient dans différentes structures extrahospitalières afin que les patients soient suivis au plus près de leur domicile.



Zone d'action du pôle 94i03/04

Ainsi, le pôle de pédopsychiatrie 94i03/04, rattaché aux Hôpitaux de Saint-Maurice, répond aux besoins de prise en charge de la santé mentale des enfants et adolescents de 11 communes du Val-de-Marne : Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort, Alfortville, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Thiais, Orly, Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine.

Cela représente environ 110 000 jeunes de moins de 19 ans, soit plus d'un quart de la population de ces communes qui ont connu une forte urbanisation depuis les années 60.

Ce pôle est placé sous la responsabilité du **Dr Jean Paul Bouvattier**, médecin chef de pôle assisté de Mme Florence Maurice, cadre coordonnateur de pôle.

Nos jeunes patients

Le pôle 94i03/04 accueille les enfants de 0 à 18 ans, leurs parents et leurs fratries.

L'offre de soins est graduée et permet de prendre en charge en ambulatoire et, le cas échéant, d'orienter vers des structures plus spécifiques les enfants et les adolescents présentant des difficultés psychologiques et/ou des troubles psychiques.

Certaines structures sont particulièrement dédiées à la périnatalité, ou aux adolescents.

Le pôle 94i03/04 dispose également de structures de soins dits « intensifs » (CATTP et Hôpitaux de jour) qui permettent d'accueillir des enfants présentant des troubles du spectre autistique.

Organisation du pôle 94i03/04

Pour assurer ses missions, le pôle 94i03/04 dispose de différentes structures de soins et d'accompagnement de proximité qui travaillent ensemble en liens étroits :

Pour les soins ambulatoires :

- 5 Centres Medico-psychologiques (CMP) :
 - Le CMP Anatole France à Charenton-le-Pont
 - Le CMP Jules Guesde à Alfortville
 - Le CMP Victor Hugo de Maisons-Alfort (en partenariat avec l'APSI)
 - le CMP Gambetta et le CMP Marco Polo de Choisy-le-Roi
- 2 CMP et un CATTP dédiés aux adolescents (13-18 ans) :
 - Centre Georges Perec d'Alfortville
 - CAMPA (Centre d'Accueil Médico-Psychologique et CATTP pour Adolescents) à Choisy-le-Roi
- 2 unités de périnatalité :
 - La « Maisonnée » de Charenton-le-Pont
 - L'unité de périnatalité de Choisy-le-Roi

Les structures de soins pour enfants souffrant de Troubles Envahissants du Développement (TED) :

- 3 Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel pour les enfants scolarisés, de 2 à 12 ans souffrant de TED, de dysharmonies psychotiques, de troubles graves de la personnalité ou de trouble névrotiques sévères entravant leur capacité à l'autonomisation et à la socialisation :
 - le CATTP Jacques Prévert à Alfortville
 - le CATTP « La petite Maison » (pour les enfants de 2 à 6 ans) à Villeneuve-le-Roi
 - le CATTP « La Clairière » (pour les enfants de 6 à 12ans) à Choisy-le-Roi
- 2 Hôpitaux de Jour pour les enfants de 3 à 12 ans souffrant de TED entravant leur capacité à l'autonomisation, à la socialisation et à la scolarisation :
 - L'Hôpital de Jour François Truffaut à Alfortville
 - L'Hôpital de Jour « Un jour bleu » provisoirement installé à Vitry-sur-Seine

Un travail de réseau

L'organisation du pôle et de ses structures de soins est faite dans une perspective de réseau qui favorise les liens avec les équipes des différents services intervenant dans le secteur de l'enfance (pédiatrie, centres de PMI, éducation nationale, espaces départementaux des solidarités (EDS), aide sociale à l'enfance (ASE), protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), tribunal pour enfants, secteurs de psychiatrie générale, Conseils locaux de santé mentale, municipalités...).

Ce travail de réseau permet des actions coordonnées en termes de prévention, d'organisation des soins et de devenir des patients.